

# ARNAS LE MAG

NUMÉRO 18 - NOVEMBRE 2025



## QUEL URBANISME POUR DEMAIN ? - P 7

### C'EST L'ACTU

LES VITRAUX DE L'ÉGLISE  
RETRouVENT LEUR ÉCLAT - P16

### À LA LOUPE

BUDGET 2025 : DES  
INVESTISSEMENTS POUR LE  
QUOTIDIEN - P18

### À TOUT ÂGE

ÂGé'ILITé : BOUGer POUR MIEUX  
PRéVENIR LES CHUTES - P 24

# Sommaire

## 04 - DANS LE RÉTRO

- 04 - La Passerelle 2 : un nouveau centre de soins à Arnas
- 04 - L'Oasiennne : un havre pour femmes en détresse
- 05 - Humour et solidarité au rendez-vous
- 05 - Clap de fin pour la Fête Écocitoyenne
- 05 - Le biogaz 100 % beaujolais arrive dans l'Agglo !
- 06 - Une chasse aux œufs pleine de rires et de solidarité
- 06 - 80 ans après, le souvenir plus vivant que jamais
- 06 - Cérémonie du 14 Juillet : un moment de mémoire et de convivialité

## 07 - DÉCRYPTAGE

- 07 - Quel urbanisme pour demain ?

## 13 - C'EST L'ACTU

- 13 - Municipales 2026 : comment ça marche dans notre commune ?
- 14 - Deux nouveaux espaces de jeux et de sport
- 14 - Des locaux neufs et une 10<sup>e</sup> classe pour l'élementaire
- 14 - Village propre : un geste citoyen à partager
- 15 - Au coin des sens : le premier restaurant inclusif de l'AGIVR

- 15 - Viavélo : des vélos électriques pour vos trajets quotidiens

- 15 - Les terrains de tennis font peau neuve
- 16 - Les vitraux de l'église retrouvent leur éclat
- 17 - Remise en état de la route des Frênes
- 17 - Sécurité et confort retrouvés route d'Herbain
- 17 - Route de Saint-Julien : sécurité renforcée pour le hameau
- 17 - Stationnement interdit à 5 m en amont des passages piétons

## 18 - À LA LOUPE

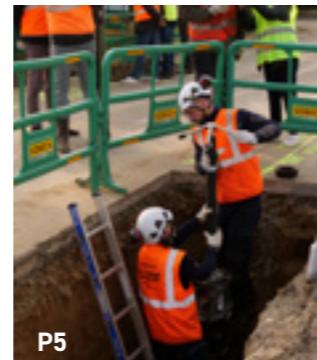
- 18 - Budget 2024-2025 : des investissements pour le quotidien
- 18 - Ce que coûtent réellement les temps périscolaires et extrascolaires

## 20 - RENCONTRE(S)

- 20 - Claire Sonnery : La passion du patinage, une histoire de famille
- 21 - Audrey, une nouvelle ATSEM pleine d'énergie
- 20 - Deux nouveaux visages au restaurant scolaire
- 25 - On garde la patate : cultiver le lien avec la nature
- 25 - Le jardin, lieu de découvertes et de partages
- 26 - La Boule de la Grange Perret : passion et performance
- 26 - Une année conviviale et festive au club de l'Amitié
- 26 - UPA : 30 ans et une nouvelle saison lancée
- 27 - Les temps forts du comité Interclasses
- 27 - Une nouvelle association de musique, sport et bien-être
- 27 - Un sapin solidaire pour nos écoles
- 28 - Annuaire des associations
- 29 - Forum des associations

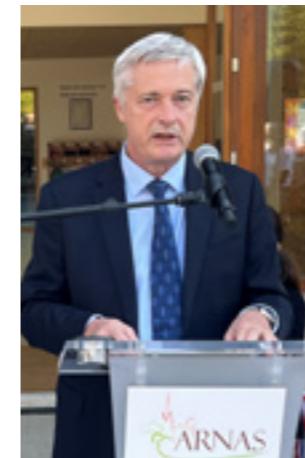
## 28 - BRÈVES DE L'AGGLO

## 32 - TEMPS FORTS



NUMÉRO 18 - NOVEMBRE 2025

## Le mot du maire



Michel Romanet-Chancrin  
Maire d'Arnas

**Chères Arnassiennes, chers Arnassiens,**

**Ce nouveau numéro de notre magazine municipal témoigne, une fois encore, du dynamisme de notre commune et de la qualité des projets portés collectivement au service de notre cadre de vie.**

Ces derniers mois ont été marqués par l'adoption du nouveau PLUiH par le conseil communautaire. Ce document essentiel fixe les grandes orientations d'aménagement pour les années à venir. Il traduit notre volonté commune de concilier un développement harmonieux avec la préservation de notre cadre de vie, en favorisant un urbanisme maîtrisé, respectueux de notre identité, de nos paysages et de notre patrimoine.

Nos réalisations concrètes en sont le reflet : deux nouveaux espaces de jeux et de sport, au bourg et à la Grange Perret, viennent enrichir nos équipements publics. Ces lieux de partage et de rencontre sont autant d'invitations à se retrouver, à échanger, à vivre ensemble.

La rénovation complète de l'école élémentaire s'achève également, offrant à nos enfants et à leurs enseignants des conditions d'apprentissage modernes et confortables. À la maternelle, la fresque vivante et inspirante réalisée par Lucie Albon embellit les murs et illustre, à sa manière, l'importance que nous accordons à la créativité et à la jeunesse.

Notre patrimoine n'est pas oublié : la rénovation des vitraux de l'église redonne éclat et lumière à cet édifice emblématique de notre commune. Parallèlement, de nombreux travaux sur nos routes ont été menés afin d'améliorer la sécurité et de faciliter les déplacements quotidiens.

Vous trouverez également dans ce numéro un zoom sur le budget communal, gage de transparence sur la gestion de nos finances, ainsi qu'un guide pratique des prochaines élections municipales qui se tiendront en mars prochain.

Enfin, notre vie associative, toujours aussi riche et active, continue d'animer la commune et de renforcer le lien social.

**Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne lecture et, à l'approche de la trêve hivernale, de belles fêtes de fin d'année, placées sous le signe du partage, de la convivialité et du bonheur en famille.**

**Avec tout mon engagement au service de notre commune.**

**Mairie de Arnas**  
2, Square du Souvenir  
69 400 Arnas

04 74 65 07 84  
[contact@mairie-arnas.fr](mailto:contact@mairie-arnas.fr)

**Horaires du secrétariat :**  
• Lundi, mercredi et jeudi :  
9h - 12h30 et 14h - 17h30  
• Mardi : 14h00 - 17h30  
• Vendredi :  
8h - 12h30 et 14h - 16h30  
• Samedi : 10h - 12h

**Permanence du maire,**  
le vendredi à 18h





## La Passerelle 2 : un nouveau centre de soins à Arnas

**La Passerelle 2, inaugurée officiellement le 13 mars, renforce l'offre médicale locale.**

Indépendant de la polyclinique du Beaujolais mais situé à proximité, ce centre médico-chirurgical regroupe une trentaine de praticiens répartis dans 12 cabinets modernes et adaptés aux besoins de chaque spécialité. Sur trois niveaux, on y trouve **ophtalmologue, cardiologue, ORL, gastro-entérologue, pneumologue, psychologue, podologue, orthoptiste... ainsi qu'un laboratoire d'analyses** relié en continu à la clinique.

L'Institut caladois "Sport et Santé" propose en complément un espace dédié à la réadaptation par le sport et aux activités physiques adaptées.

Fonctionnel et esthétique, le bâtiment dispose d'un parking de 172 places, conçu dans une démarche écologique avec plantations et bornes électriques, pour accueillir les patients dans les meilleures conditions.

### À noter

#### Centre Passerelle 2

320 ancienne route  
de Beaujeu  
69400 Arnas

16 mai

## L'Oasienne : un havre pour femmes en détresse

Vendredi 16 mai, plus de 200 personnes ont assisté à l'inauguration de l'Oasienne, nouveau lieu d'accueil inconditionnel pour femmes en grande précarité, ouvert depuis janvier à Arnas. Porté par l'association l'Oasis et son président Jean Félix, le projet a transformé une ancienne ferme en ruine en maison chaleureuse et fonctionnelle. Sur un terrain de 6 200 m<sup>2</sup>, l'Oasienne propose 21 places d'hébergement, dont 4 pour les victimes de violences et 1 pour les urgences, avec accompagnement social. Ce projet de 1,2 M€, financé par l'association, des partenaires publics, privés et mécènes, incarne la promesse de dignité et d'espoir pour les femmes accueillies.



4 avril

## Humour et solidarité au rendez-vous

Le Comité des fêtes d'Arnas a une nouvelle fois allié bonne humeur et générosité avec sa traditionnelle soirée de l'humour. L'événement a permis de reverser 1 € par entrée à l'association Docteur Clown, soit un don total de 520 € remis à M. Rossetti, représentant de l'association.

Le comité remercie chaleureusement tous les participants, bénévoles et artistes pour leur contribution à cette belle réussite.



5 avril

## Clap de fin pour la Fête Écocitoyenne

La 4<sup>ème</sup> et dernière Fête Écocitoyenne, organisée par l'Agenda 30 avec la mairie et le Conseil Municipal des Jeunes, a rassemblé un large public autour des thèmes de l'écologie et de la citoyenneté. Près de 30 exposants ont présenté leurs initiatives locales dans l'énergie, la mobilité, l'économie circulaire, l'habitat, l'artisanat ou encore la gastronomie. Animations familiales, ateliers du Repair Café et repas conviviaux proposés par « Les Petites Cantines » ont rythmé la journée.

Cette édition sera la dernière, l'Agenda 30 concentrant désormais son action sur des rendez-vous réguliers comme l'opération Village propre.



26 mars

## Le biogaz 100 % beaujolais arrive dans l'Agglo !

Depuis mars, Villefranche et son agglomération bénéficient du biogaz 100 % beaujolais, produit à Charentay. GRDF a achevé le raccordement du réseau d'Arnas après six mois de travaux et 6,6 km de nouvelles canalisations.

Ce chantier de 1,3 M€, mené en partenariat avec les collectivités, s'inscrit dans une logique d'économie circulaire et de transition énergétique. Il permet désormais de relier Belleville et les communes du nord à Villefranche, pour une meilleure répartition du gaz vert, notamment en été. Grâce à une technique innovante de pose réduisant l'impact carbone de 70 %, cette énergie 100 % locale et renouvelable alimentera 4 000 foyers d'ici fin 2025, puis 8 000 en 2030. Un pas décisif vers un territoire plus autonome et durable.



12 avril

### Une chasse aux œufs pleine de rires et de solidarité

Sous un soleil printanier, les jardins de la mairie ont accueilli la traditionnelle chasse aux œufs et la pêche aux canards, organisées par le Conseil Municipal des Jeunes. Petits et grands ont partagé des instants joyeux, avant de se régaler autour d'une omelette géante. Sourires et gourmandises étaient au rendez-vous ! Les 240€ de bénéfice de cette belle manifestation ont été reversés au CCAS, renforçant ainsi la solidarité au cœur de notre commune.



8 mai

### 80 ans après, le souvenir plus vivant que jamais

La cérémonie du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération a rassemblé de nombreux habitants, les membres de l'Union Nationale des Combattants, une délégation de pompiers, un officier de l'Armée de l'air et de l'espace, des représentants du SNU, ainsi que des élus du conseil municipal et du CMJ. Le maire a lu le message du ministre des Armées, soulignant les menaces actuelles et la nécessité de se souvenir des sacrifices d'hier. Un vin d'honneur a conclu ce moment solennel.

14 juillet

### Cérémonie du 14 Juillet : un moment de mémoire et de convivialité

Cette année encore, de nombreux habitants se sont réunis pour la cérémonie en l'honneur de la fête nationale. Dans son allocution, le maire a rappelé que, face aux crises mondiales, la République doit rester forte : protéger, investir et s'appuyer sur la responsabilité de chacun. À l'échelle locale, l'engagement de la commune se traduit par la garantie d'un accès aux services publics pour tous, l'accélération de la transition écologique et la promotion de l'éducation et du débat.

En soirée, le comité des fêtes a proposé son traditionnel repas champêtre. Malgré une météo capricieuse qui a perturbé le déroulement, la convivialité était au rendez-vous. La journée s'est conclue par un magnifique feu d'artifice, offert par la municipalité, qui a illuminé le ciel d'Arnas et enchanté petits et grands.



# QUEL URBANISME POUR DEMAIN ?



Un nouveau cap pour l'aménagement du territoire

**Le 24 septembre dernier, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat (PLUiH) a été approuvé par le conseil communautaire, qui rassemble les 18 communes de notre Agglomération Villefranche Beaujolais Saône (CAVBS).**

Fruit de plusieurs années de travail conjoint entre la CAVBS et les communes, ce document stratégique fixe les règles d'urbanisme à l'échelle intercommunale. Il traduit les orientations nationales (lois, décrets, circulaires) tout en les adaptant aux réalités locales.

Pensé à l'horizon 2034, le PLUiH définit les grandes lignes du développement du territoire, en conciliant croissance urbaine, attractivité économique et respect des objectifs environnementaux et sociaux. Sa mise en œuvre repose sur trois principes clés : maîtrise, exigence et qualité. Ce document évolutif doit répondre aux enjeux du territoire tout en préservant l'équilibre entre urbanisation et protection du patrimoine naturel et historique.

**Pour l'élaborer, plusieurs références et outils ont été mobilisés :**

**Le nouveau Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), approuvé en 2025, qui couvre 116 communes réparties en 4 intercommunalités (Pierres Dorées, Belleville, Villefranche et Tarare).**



**Le Plan de Prévention des Risques Naturels Inondations (PPRNi), qui prend en compte la gestion des risques naturels.**



**Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), document cadre définissant les ambitions en matière d'urbanisme durable.**



# Les outils du PLUiH :

## construire ensemble l'avenir du territoire

**Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat (PLUiH)** repose sur plusieurs documents complémentaires qui permettent de traduire concrètement les choix d'aménagement et de développement du territoire.

1



## Le plan de zonage

C'est une carte de référence qui délimite les différentes zones du territoire :

- **Urbaines (U)** : déjà urbanisées et équipées,
- **À Urbaniser (AU)** : destinées à accueillir de futurs projets,
- **Agricoles (A)** : réservées aux activités agricoles,
- **Naturelles (N)** : espaces à préserver.

Le plan met également en évidence :

- **des trames de protection** (zones humides, arbres, haies, maisons anciennes, etc.),
- **des emplacements réservés pour des projets d'intérêt général**, comme des aires d'accueil pour les gens du voyage, des cheminement piétons ...

2

## Un règlement écrit pour encadrer les projets

Le PLUiH s'accompagne d'un règlement écrit qui fixe les règles à respecter selon les zones. Ce document garantit un développement cohérent du territoire.

Quelques exemples de prescriptions :

- **Soutenir l'économie locale** : accompagner le développement des zones d'activités économiques et artisanales, et favoriser l'accueil des exploitations agricoles.
- **Renforcer le commerce de proximité** : conforter le rôle des centres-villes et des coeurs de villages, tout en encadrant l'implantation du commerce de périphérie.
- **Assurer une qualité architecturale** : adapter les règles aux contextes existants (hauteur des bâtiments, implantation, organisation des coeurs d'îlots...) pour des constructions de qualité, en collectif comme en pavillonnaire.
- **Préserver la place de la nature** : imposer, selon les zones, une part d'espaces verts et de pleine terre végétalisée dans les projets
- **Protéger la biodiversité** : sauvegarder les zones humides, corridors écologiques et réservoirs de biodiversité, et interdire toute construction gênant le déplacement de la faune en zones agricoles (A) et naturelles (N)
- **Encourager les énergies renouvelables** : encadrer le développement harmonieux de dispositifs tels que les panneaux solaires.



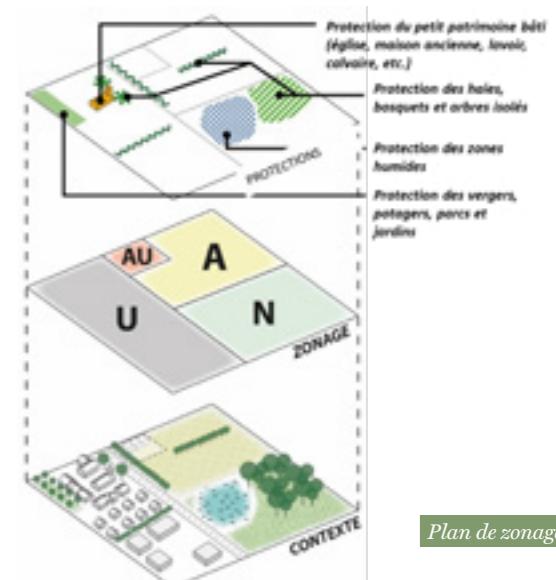
3

## Des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) pour structurer l'avenir

Les OAP définissent des axes d'aménagement thématiques afin de renforcer les centres-bourgs et de requalifier les entrées de l'agglomération. Elles traduisent concrètement les choix de développement à l'échelle locale.

Des exemples sur notre commune :

- **Centre-bourg d'Arnas**  
Trois secteurs ont été identifiés avec des orientations précises :
  - accompagner l'évolution du tissu pavillonnaire en mettant en valeur les paysages et le patrimoine existant ;
  - maîtriser la densification et le renouvellement urbain, avec des extensions limitées et adaptées aux besoins en logements ;
  - préserver la trame végétale et les éléments remarquables du paysage (espaces agricoles et naturels, espaces verts privatifs, arbres, haies...).
- **Beau Parc**  
Développement d'un programme d'aménagement durable et équilibré, associant habitat, activités industrielles et artisanales.
- **La Chartonnière**  
Requalification de l'entrée nord de l'agglomération à travers l'amélioration de l'habitat et des activités artisanales, tout en valorisant les grands paysages agricoles.
- **Château de Longsard**  
Encadrement de l'évolution de ce site protégé, inscrit aux Monuments Historiques, dans le respect de son patrimoine.



Plan de zonage

Ce triptyque – plan de zonage, règlement et OAP – constitue la colonne vertébrale du PLUiH. Il permet de penser un développement harmonieux du territoire, équilibrant urbanisation, dynamisme économique et préservation de l'environnement et du patrimoine.



# Quelles démarches pour quels travaux ?



## Viser un urbanisme maîtrisé et des projets vertueux

L'ensemble des orientations de ce nouveau PLUiH traduit la volonté de notre commune de promouvoir un urbanisme maîtrisé, respectueux de son identité et de son environnement. La création de zones Ug (\*), Centre-bourg, Grange-Perret, Cavaliers, Chantegrillet, ... permettra de restreindre les divisions parcellaires et de privilégier la gestion du bâti existant, garantissant ainsi une évolution harmonieuse du territoire.

En encadrant la densification et le développement du tissu urbain, la commune affirme également sa volonté de limiter une augmentation trop rapide de la population, afin de préserver la qualité de vie et l'équilibre des équipements publics.

La préservation des trames végétales et la valorisation des éléments paysagers remarquables demeurent au cœur de cette démarche.

Cet équilibre entre développement raisonnable, maîtrise démographique et protection du patrimoine paysager constitue le socle d'un urbanisme durable et vertueux, au service des habitants d'aujourd'hui et de demain.

(\* ) Ug : zone de gestion du bâti existant



## Municipales 2026 : comment ça marche dans notre commune ?

En mars 2026, vous serez invités à élire votre futur conseil municipal, pour la période 2026/2032. Les élections auront lieu les 15 mars (1<sup>er</sup> tour) et 22 mars 2026 (2<sup>ème</sup> tour si nécessaire)

### Qui élit-on ?

- Un conseil municipal de 27 membres (commune de 3 500 à 4 999 habitants)
- Les listes sont paritaires (alternance H/F)
- Ces conseillers éliront ensuite le maire et les adjoints
- La commune désigne aussi 3 conseillers communautaires, qui siègeront au conseil de l'Agglo. Ils sont élus sur la même liste que les conseillers municipaux.

### Qui peut voter ?

- Les électeurs français et les citoyens de l'Union européenne résidant en France (qui peuvent aussi se porter candidats au conseil, mais pas être maire)
- Être inscrit sur la liste électorale de la commune
- Avoir au moins 18 ans la veille du scrutin
- Jouir de ses droits civils et politiques.

### Comment s'inscrire ?

Date limite d'inscription pour les personnes non inscrites sur la liste électorale

- en ligne : mercredi 4 février 2026
- en mairie : vendredi 6 février 2026.

### Comment voter ?

- Le jour du vote, il faudra vous rendre à votre bureau de vote muni d'une pièce d'identité (obligatoire) et de votre carte d'électeur (recommandée).
- La commune comporte 3 bureaux de vote, tous situés en mairie :
  - Bureau 1 : Centre bourg
  - Bureau 2 : Grange Perret
  - Bureau 3 : Chantegrillet / Croix Fleurie
- Modifier un bulletin (rayer ou ajouter un nom) rend le vote nul.

### Pourquoi c'est important ?

Parce que le conseil municipal et les conseillers communautaires prennent des décisions qui touchent directement votre vie quotidienne :

- Écoles, équipements sportifs, associations,
- Urbanisme, voirie, environnement,
- Services municipaux et projets intercommunaux .../...

Pour vérifier  
votre inscription électorale  
et votre bureau de vote



## Deux nouveaux espaces de jeux et de sport

La commune s'enrichit de deux nouveaux espaces de loisirs pensés pour répondre aux envies de toutes les générations.

À la Grange Perret, sur les anciens terrains de boules, un espace dédié aux familles vient d'être aménagé : jeux pour les plus petits, tables et bancs pour se retrouver et partager des moments conviviaux. Un terrain pour pratiquer la pétanque ou le mölky complètent cet aménagement, offrant détente et divertissement à ciel ouvert.

Le second projet a vu le jour dans le nouvel espace reliant le parc de la mairie à la rue du Beaujolais. On y trouve désormais un city stade ainsi qu'une structure de renforcement musculaire, permettant aux jeunes comme aux sportifs confirmés de pratiquer une activité physique en toute liberté. On notera que la voie piétonne qui traverse cet espace a pris le nom d'Allée des Petits Pas.

Ces deux nouveaux lieux de rencontre et de partage, accessibles à tous, ne manqueront pas de faire le bonheur des petits comme des grands.



## Village propre : un geste citoyen à partager

Le collectif Agenda 30, après quatre éditions de la Fête Écocitoyenne, a choisi de privilégier l'opération « Village propre ».

Intégrée aux semaines du développement durable de l'Agglomération, cette action de nettoyage de la commune a rassemblé une trentaine de volontaires motivés, qui ont contribué à rendre notre cadre de vie plus agréable.

Au total, 115 kg de déchets ont été collectés, une belle performance qui témoigne de l'efficacité et du sérieux des participants, mais aussi du chemin qu'il reste à parcourir pour préserver la propreté de nos espaces publics.

L'enjeu désormais sera de mobiliser plus largement habitants et associations pour renforcer cette dynamique citoyenne et amplifier cette initiative essentielle.

## Des locaux neufs et une 10<sup>e</sup> classe pour l'élementaire

Depuis la rentrée de septembre, les élèves de l'école élémentaire profitent de locaux entièrement rénovés, livrés après 18 mois de travaux.

Ces aménagements modernes ont permis la création d'une 10<sup>e</sup> classe, répondant ainsi à l'augmentation des effectifs. Les nouvelles salles, claires et lumineuses, offrent de meilleures conditions d'apprentissage, tandis que la cour, repensée et partiellement ombragée, permet aux enfants de profiter de moments de détente plus agréables. Élèves comme enseignants se disent pleinement satisfaits de cette rénovation qui améliore le quotidien scolaire et donne un nouvel élan à la vie de l'établissement.



## Au coin des sens : le premier restaurant inclusif de l'AGIVR

L'AGIVR (Association de Gestion et d'Insertion des personnes en situation de handicap du Beaujolais Val de Saône) a ouvert le vendredi 28 mars son premier restaurant d'entreprise inclusif, "Au coin des sens", à Arnas. Huit personnes porteuses de handicap y sont formées à la restauration, dans l'objectif de décrocher le titre professionnel d'employé polyvalent en restauration (niveau CAP).

Le projet a été soutenu financièrement par la Région (158 000 €), l'Agence régionale de santé (197 000 €) et la

### Infos pratiques

#### Au coin des sens

451 rue du Champ du Garet  
69400 ARNAS

Ouvert du lundi au vendredi, de 11h30 à 13h30, pour des repas sur place ou à emporter.



## Viavélo : des vélos électriques pour vos trajets quotidiens

Depuis début septembre, l'Agglo propose Viavélo, un service de location de vélos en libre-service pensé pour les trajets du quotidien.

Ce sont 135 vélos à assistance électrique répartis dans 24 stations ouvertes 24h/24, dont 3 dans notre commune (parking de la mairie, espace Grange du moulin, RN6), toutes situées à moins de 5 minutes les unes des autres.

Simple, pratique et économique, Viavélo est accessible via smartphone ou sur le site dédié. Les stations couvrent les principaux lieux de vie de la centralité caladoise : hôpital de Gleizé, marché couvert, rue Nationale, gare, palais des sports, Nautile, ou encore le parking relais de l'Escale à Arnas.

D'un coût global de 900 000 €, le projet a reçu 330 000 € de l'État grâce au Fonds vert.



Communauté d'Agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône. Le restaurant répond à un besoin identifié dans la zone industrielle, qui compte plus de 2 000 emplois, comme l'a souligné Michel Romanet-Chancerin.

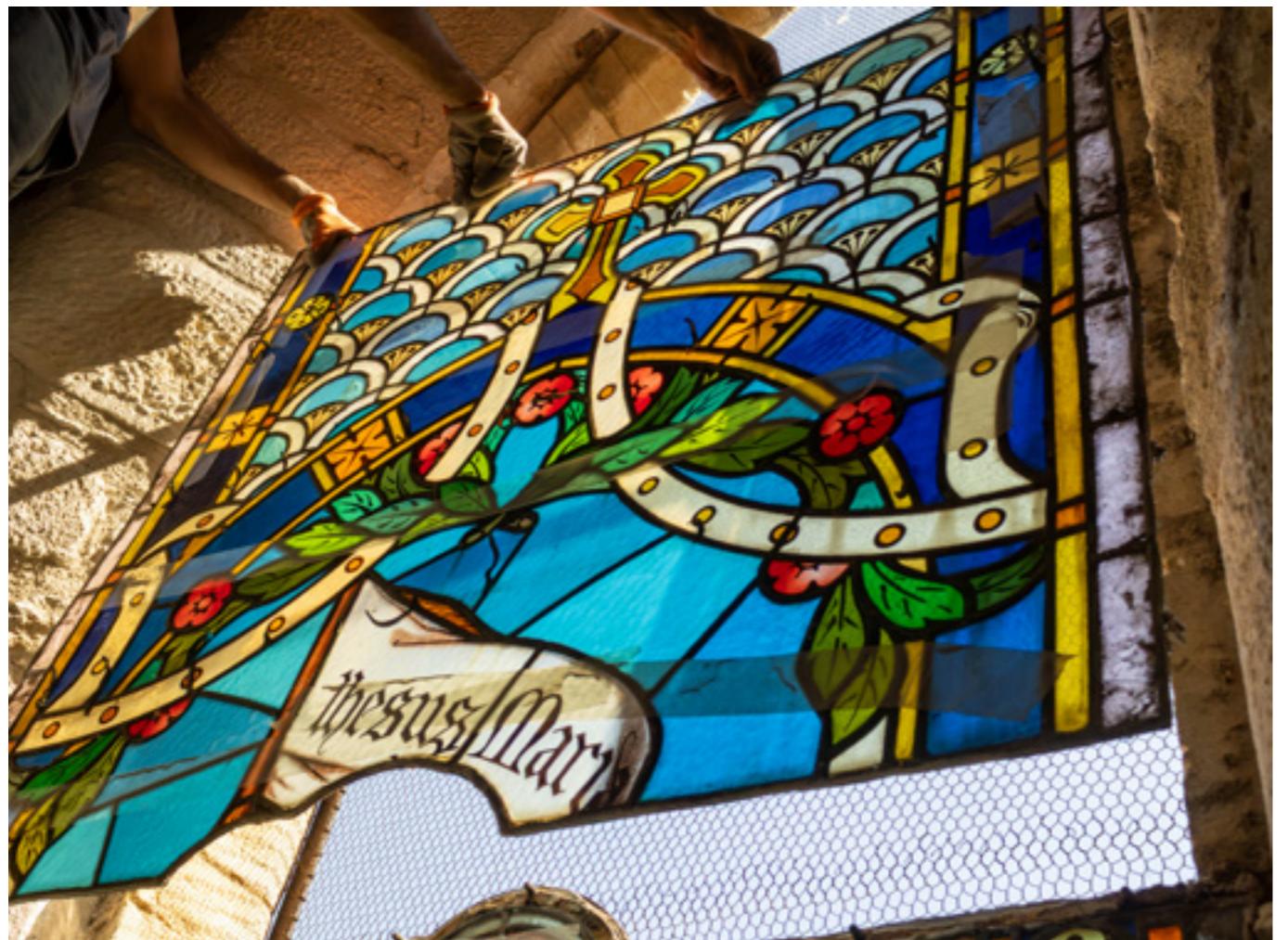
Ouvert au grand public depuis le 8 avril, "Au coin des sens" propose une capacité initiale d'une cinquantaine de couverts, pouvant atteindre 90 repas par jour à terme. Trois à quatre entreprises ont déjà signé des conventions, et 10 à 20 % des tables restent disponibles pour des clients de passage.



## Les terrains de tennis font peau neuve

Deux des quatre terrains de tennis de l'espace Grange du Moulin ont été rénovés : le sol en béton poreux a été complètement refait et l'éclairage remis aux normes. Les anciennes surfaces, devenues impraticables, présentaient un risque pour les joueurs. Cette rénovation permet désormais aux adhérents de profiter à nouveau de ces courts pour leurs entraînements et rencontres, dans des conditions sécurisées et agréables.





## Les vitraux de l'église retrouvent leur éclat

Après plus d'un siècle d'exposition au temps et à la lumière, quatre vitraux de l'église communale, signés du maître verrier Nicod (vers 1919), ont retrouvé tout leur éclat. Fragilisés par les années, ils présentaient fissures, cassures et affaiblissement des plombs.

Le vitrailliste Léo Margaine a mené avec passion ce chantier délicat, redonnant vie à ces œuvres emblématiques du patrimoine local. En juillet, les vitraux de Jeanne d'Arc, de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et deux panneaux du chœur ont été déposés pour restauration complète.

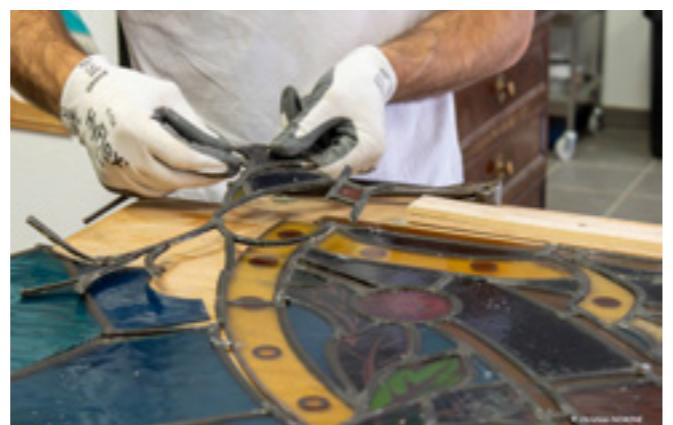
Durant trois mois, à l'atelier, un travail minutieux a été réalisé dans le respect des techniques traditionnelles : démontage, nettoyage, remplacement des verres, reconstitution du réseau de plomb, soudure, masticage et repose sur site.

**Suivi par Christian Nominé**, chaque étape a préservé l'authenticité et la beauté de ces pièces uniques. Aujourd'hui, leurs couleurs et leur lumière illuminent de nouveau l'église.

Une présentation publique des vitraux aura lieu le samedi 13 décembre à 10h30, à l'église, par l'historienne locale Janine Meaudre, en présence du vitrailliste.



Credit photo : © Christian Nominé



## Remise en état de la route des Frênes

La route des Frênes a été refaite sur tout son tronçon, du rond-point de l'avenue de Joux jusqu'au pont sur le Marverand. Le revêtement et le marquage au sol ont été renouvelés, avec l'ajout d'une écluse pour réduire la vitesse. Les travaux ont été réalisés par les services de l'Agglo, tandis que la signalisation verticale reste à la charge de la commune, améliorant sécurité et confort pour tous les usagers.



## Un carrefour désormais plus sûr sur la RN6

Les services du Département ont récemment aménagé un terre-plein central sur la RN6, à l'intersection avec la route des Serves, juste après le pont de l'Ave Maria, en direction de Villefranche. Cet aménagement vise à sécuriser un carrefour jusque-là très accidentogène et qui faisait l'objet de préoccupations récurrentes de la part des riverains et des usagers. Grâce à cette intervention, les automobilistes sortant de la route des Serves bénéficient désormais d'une meilleure visibilité et peuvent s'engager sur la RN6 avec davantage de sérénité. Une réalisation concrète au service de la sécurité de tous les usagers.



## Sécurité et confort retrouvés route d'Herbain

La commune poursuit son engagement en faveur des mobilités douces avec la remise en état du chemin piéton reliant le centre-bourg au cimetière, le long de la route d'Herbain. Ces travaux ont permis de restaurer et sécuriser ce parcours pour garantir la sécurité des piétons et faciliter leurs déplacements. Une initiative qui illustre la volonté de la commune de développer des infrastructures de mobilité douce et d'améliorer la qualité de vie des habitants.



## Stationnement interdit à 5 mètres en amont des passages piétons



La loi impose une règle claire pour renforcer la sécurité des piétons : aucun stationnement n'est autorisé dans les 5 mètres précédant un passage piéton, sauf s'il est réservé aux vélos, trottinettes ou autres engins de déplacement personnel.

Cette mesure améliore la visibilité entre automobilistes et piétons et s'applique lors de tout nouvel aménagement, réhabilitation ou réfection de chaussée, mais aussi aux aménagements existants, qui doivent être mis en conformité. Il s'agit d'une obligation nationale que la municipalité est tenue de respecter, afin d'assurer la sécurité de tous les usagers de la route, en particulier les plus vulnérables.

## Répartition des dépenses courantes de la commune pour chaque 100€ dépensés en 2024



### Les impôts directs

- Les taux des taxes ménage n'ont pas été modifiés : 27,43 % pour la taxe sur le foncier bâti (taux issu de la réforme de la taxe d'habitation, qui cumule taux municipal de 16,40 % et le taux départemental de 11,03 %) et 23,88 % pour la taxe sur le foncier non bâti.
- Les impôts directs ont représenté une recette de 2 341 095 €.

# Budget 2024–2025 : des investissements pour le quotidien

**Le vote du budget communal marque un acte politique fort au travers duquel se définit la feuille de route des actions menées par la municipalité.**

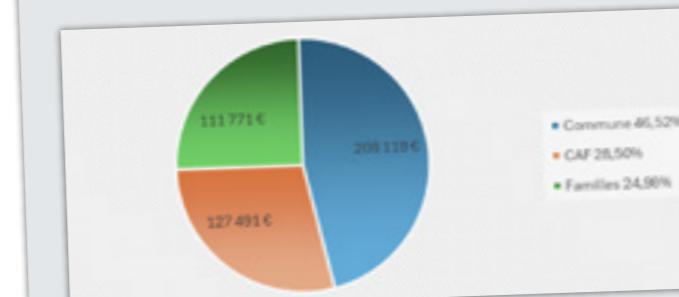
En 2024, la commune a concentré ses efforts sur la requalification de l'école élémentaire, un chantier majeur de 2 037 988 €, représentant 73 % des dépenses d'investissement. S'y sont ajoutés le remplacement de la pompe à chaleur de la salle Renoir, des travaux de voirie (trottoirs rue de Belleville, feux tricolores avenue de Joux, vidéoprotection), ainsi que l'aménagement du sentier pédagogique du Marverand et le renouvellement des panneaux lumineux.

Le budget de fonctionnement est resté stable, avec une légère hausse liée au renfort du personnel sur le temps de restauration scolaire.

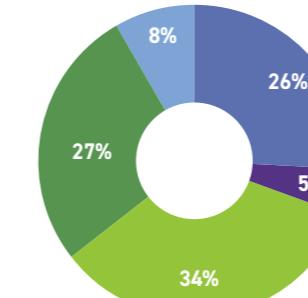
En 2025, les investissements ont porté sur la fin des travaux de l'école, de nouveaux équipements sportifs et ludiques, du mobilier scolaire, la rénovation de vitraux et plusieurs chantiers de voirie (rue du Moulin de Tuet, chemin des Gardons, route d'Herbain, Grange Perret).

### Ce que coûtent réellement les temps périscolaires et extrascolaires

- Les services périscolaires (matin, midi, soir) et extrascolaires (mercredis et vacances) sont gérés par Alfa3A.
  - Les montants présentés concernent uniquement le budget de fonctionnement du service, sans inclure les dépenses du temps méridien.
  - Ces frais (salaires des agents municipaux, fluides, entretien des locaux, fourniture des repas) sont partagés à parts sensiblement égales entre la commune et les familles via le ticket repas (4,75 €).
  - Ensemble du service (périscolaire, mercredis et vacances)
- Budget total du service : 447 381 €



## Investissement 2024



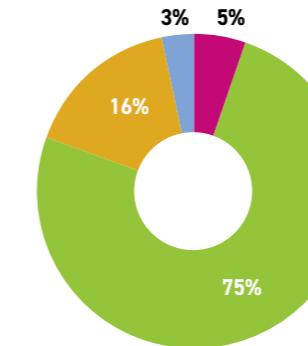
### Recettes réelles d'investissement

Fonds de compensation de la TVA	614 252 €
Taxe d'aménagement	110 825 €
Excédents de fonctionnement 2023	803 161 €
Subventions reçues	647 525 €
Amortissement et divers	193 447 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 369 210 €</b>

### Dépenses réelles d'investissement

Réaménagement école élémentaire	2 037 988 €
Mobilier et matériels divers	150 753 €
Travaux voirie	179 092 €
Travaux bâtiments	125 391 €
Aménagements divers	75 390 €
Nouvelle école et restaurant scolaire	37 889 €
Remboursement emprunt	175 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 781 503 €</b>

## Fonctionnement 2024



### Recettes réelles de fonctionnement

Produits des services	200 912 €
Taxes	2 819 710 €
Dotations État et autres collectivités	602 489 €
Locations immobilières	115 517 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 738 628 €</b>

### Dépenses réelles de fonctionnement

Charges générales	1 261 358 €
Charges de personnel et indemnités élus	1 120 430 €
Charges d'éclairage public	223 043 €
Reversement fiscalité et prélèvement SRU	44 928 €
Subventions versées	21 311 €
Amortissement	193 447 €
Remboursement intérêts emprunt	94 931 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 959 448 €</b>

## Et en 2025

### Dépenses d'investissement

Travaux bâtiments et logements	200 000 €
Travaux de voirie	180 000 €
Scolaire	1 400 000 €
Sports	160 000 €
Aménagement de quartier	100 000 €
Matériel administratif et informatique	116 000 €
Matériel technique	150 000 €
Remboursement emprunt	181 000 €
Acquisition terrains	200 000 €
<b>Total</b>	<b>2 687 000 €</b>

### Projets

Installation de jeux et équipements sportifs dans le parc de la mairie et à la Grange Perret	90 000 €
Réfection de deux terrains de tennis	79 000 €
Fin des travaux de requalification de l'école élémentaire	1 250 000 €
Programme de travaux de voirie	180 000 €
Acquisition de mobilier et matériel scolaires	37 000 €
Rénovation des vitraux de l'église	25 000 €



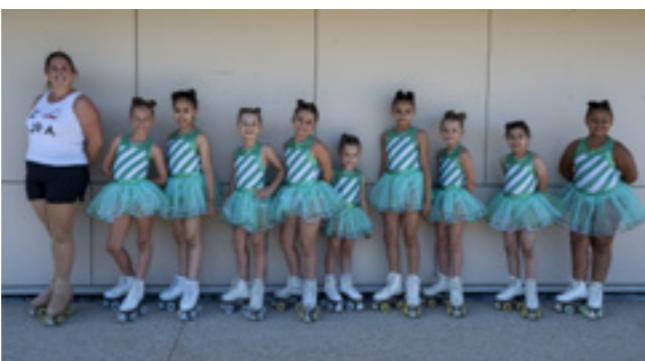
## Claire Sonnery La passion du patinage, une histoire de famille

**Membre du club de l'Union des Patineurs d'Arnas (UPA), depuis 2003, Claire Sonnery incarne à elle seule l'esprit familial de cette association créée en 1995 et qui a fêté ses 30 ans cette année. Fille d'une patineuse, elle entre au club à 15 ans et, dès la saison suivante, devient entraîneuse. Au fil des années, elle dirigera tour à tour tous les groupes, des minis aux adultes, avant de prendre la responsabilité des six entraîneurs du club.**

Animée par le plaisir de partager et la volonté de transmettre sa passion aux plus jeunes, Claire a marqué des générations de patineurs par son enthousiasme et sa bienveillance. En 2016, son engagement auprès de la jeunesse est récompensé par un trophée du CNOSF (Comité national olympique et sportif français), saluant son dévouement exemplaire.

Passionnée, sensible, organisée et toujours disponible, Claire s'investit pleinement dans tout ce qu'elle entreprend. Véritable pièce maîtresse de l'association, elle a contribué à façonna l'esprit et la réussite du club. Si nul n'est irremplaçable, beaucoup reconnaissent que, sans elle, le club ne serait pas tout à fait le même.

Professeure des écoles et directrice de l'école de Beauregard, elle mène de front carrière professionnelle, vie de famille — ses deux filles, âgées de 5 et 10 ans, sont elles aussi patineuses — et passion sportive. Cette année, elle a choisi de quitter ses fonctions d'entraîneuse et de responsable des entraînements, tout en restant une présence précieuse et attentive au sein du club, toujours prête à offrir un conseil ou un mot d'encouragement.



Nous lui souhaitons  
la bienvenue !

Depuis la rentrée, Audrey Delpierre a rejoint la commune après dix années passées comme ATSEM à Lentilly. Elle accompagne cette année les petits-grands de la classe d'Hélène Sahakian, avec douceur et dynamisme.

## Audrey, une nouvelle ATSEM pleine d'énergie

Maman de deux enfants, Audrey a choisi de se rapprocher de chez elle et a été chaleureusement accueillie par l'équipe éducative. Toujours souriante et partante pour de nouveaux défis, elle partage son temps libre entre danse – salsa et bachata – et course à pied, une passion qu'elle cultive avec détermination. Son prochain objectif : courir le semi-marathon du Beaujolais en 2026 !

## Deux nouveaux visages au restaurant scolaire !

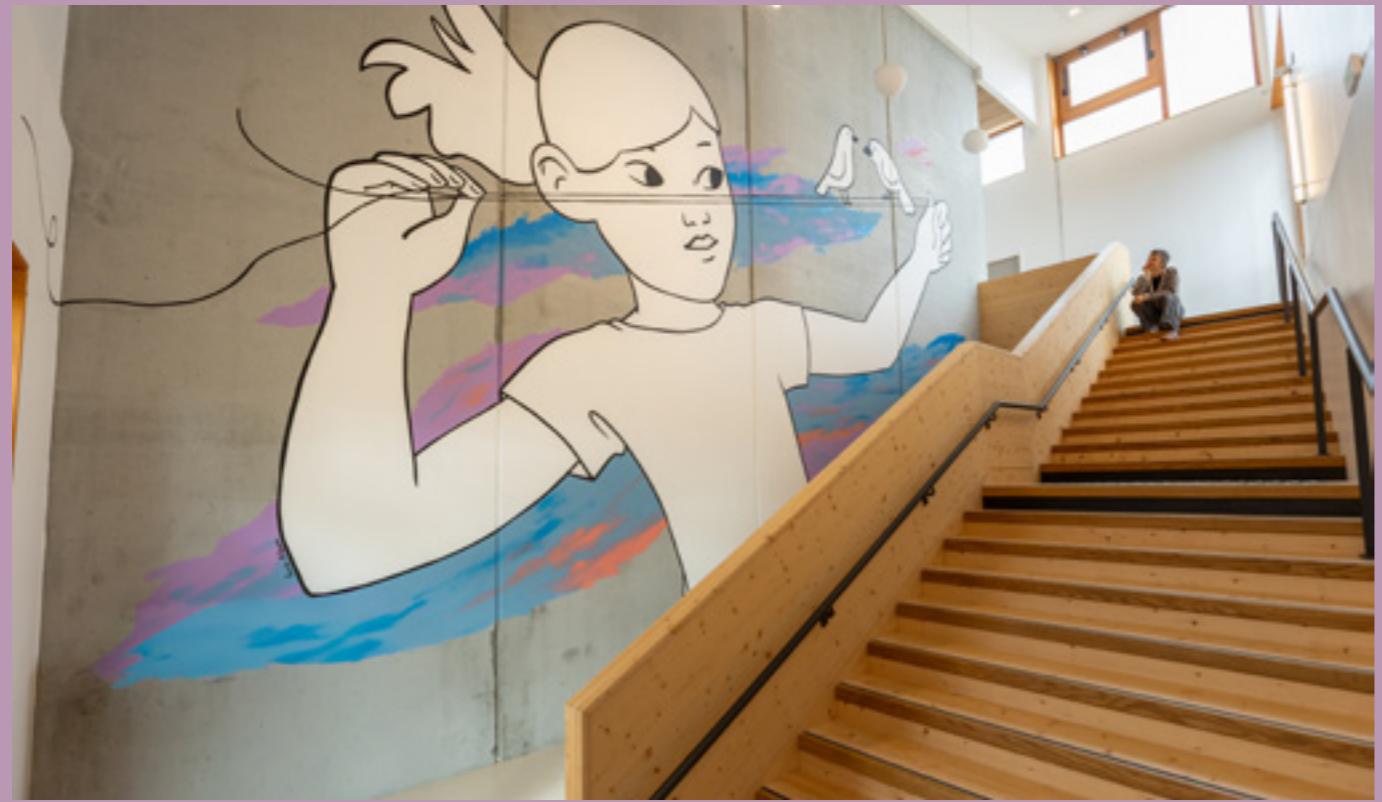
Récemment arrivées, Aurore Jullien et Flavy Henrys ont rapidement trouvé leur place au sein de l'équipe du restaurant scolaire.

Installée dans la commune depuis 2003, Aurore, originaire des Vosges, est passionnée par les bouviers bernois. Bonne cuisinière, adepte des viandes en sauce et de romans policiers, elle met aujourd'hui son sens de l'organisation et sa bonne humeur au service des enfants.

Flavy, arrivée de Poitiers, est jeune maman d'une petite fille d'un an. Elle apprécie tout particulièrement le travail d'équipe et les échanges quotidiens avec les élèves.

Toutes deux soulignent la cohésion et l'esprit collaboratif de l'équipe qu'elles ont rejointe, un cadre de travail qu'elles qualifient de stimulant et convivial.





Crédit photo : © Matthieu Perret

# Un mur pour s'envoler

Lors de la construction de la nouvelle école maternelle, un mur de 6 mètres sur 8 avait volontairement été laissé en béton brut : il attendait l'œuvre d'un artiste. Fidèle à sa volonté de placer l'art au cœur de la vie quotidienne, la municipalité a confié ce projet à Lucie Albon, illustratrice et muraliste lyonnaise, déjà connue des Arnassiens pour le triptyque lumineux qui orne les murs de la médiathèque.

L'artiste a proposé sept esquisses de fresques : les enfants de l'école maternelle ont été invités à choisir celle qu'ils préféraient. Avant le début des travaux, Lucie est venue à leur rencontre, leur présentant son univers et sa manière de travailler. Le lien s'est immédiatement créé entre l'artiste et les petits élèves, enchantés de participer à la naissance d'une œuvre qui leur est dédiée.

La fresque, réalisée pendant les dernières vacances d'automne, représente une jeune fille et des oiseaux posés sur un fil, prêts à s'envoler. Une image douce et poétique, à l'image de l'univers de Lucie, dont les personnages nés dans ses livres et bandes dessinées se sont depuis envolés vers les murs des villes, les stations de métro ou les cours d'école.

Ce nouveau mur artistique est une invitation à rêver, à grandir et à s'envoler — un symbole parfait pour une école maternelle.



## Le Relais Petite Enfance fête ses 10 ans !

Depuis 2015, le Relais Petite Enfance (RPE) de notre commune accompagne les familles d'enfants de 0 à 6 ans. Sous la coordination d'Emmanuelle Frontière, éducatrice de jeunes enfants, il informe sur les modes de garde, soutient les assistants maternels et favorise les échanges entre parents et professionnels.

Lieu de ressources et de partage, le RPE valorise le métier d'assistant maternel à travers rencontres, formations et partenariats développés depuis dix ans.

Des centaines d'enfants, de parents et de professionnels ont ainsi bénéficié de son accompagnement bienveillant. Bravo à tous les acteurs de la petite enfance, engagés chaque jour pour l'éveil et le bien-être des tout-petits !



## Les visages de l'école

### En maternelle

- **PS/GS :** Valentine Bouisset, Mélodie Rouchon (ATSEM)
- **PS/GS :** Hélène Sahakian / Alexandra Ricotti, Audrey Delpierre (ATSEM)
- **PS/GS :** Anne Greuzard, Alissia Mercier (ATSEM)
- **MS/GS :** Carine Alonso, Clélia Jacob (ATSEM)
- **MS/GS :** Flavie Maneva / Émilie Carret, Clélia Jacob (ATSEM)
- **PS/MS :** Alexandra Hirbec (directrice) / Noeline Romeuf (vendredi), Marie-T Allaix (ATSEM)



### À l'école élémentaire

- **CP :** Solène Pillon Sery
- **CP :** Cécile Genetier
- **CP/CE1 :** Méline Bonnefoy
- **CE1 :** Muriel Montrognon
- **CE1/CE2 :** Philippe Fontanel
- **CE2 :** Véronique Bonvalot
- **CM1 :** Carine Lecocq
- **CM1 :** Caroline Pougeon
- **CM1/CM2 :** Camille Berger
- **CM2 :** Amandine Verlotti (directrice) et Sarah Walbert

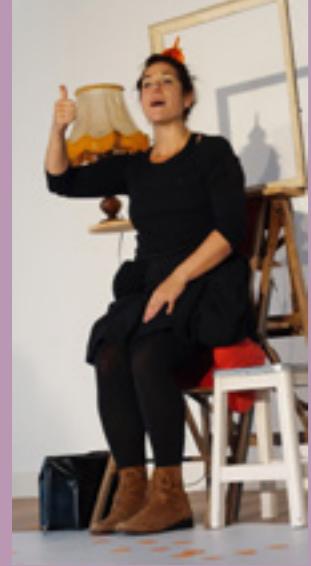


### À l'accueil de loisirs

- **En haut :** Célia Lebeau, Étienne Colin (directeur adjoint)
- **Au milieu :** Maria Diaz, Zohra Rabahi, Aurélie Grillet, Anne-Laure Mechet, Rania Tlili, Jennifer Danguin (référente maternelle), Nabila Sabbahi, Mathurin Chassaing (directeur), Julie Chouasne, Alexis Barrelon, Julien Chantraine, Julien Adolphe
- **En bas :** Nathalie Veillet, Maéline Quattrocchi, Paloma Cardoso Ferreira

## La magie des mots dès le plus jeune âge

Samedi 4 octobre, la médiathèque a ouvert ses portes aux tout-petits pour un moment tout en douceur avec Petit Poet', un spectacle imaginé et interprété par la conteuse Aurélie Loiseau. Dans une ambiance feutrée, les enfants de 0 à 3 ans, accompagnés de leurs parents, ont été charmés par des histoires, des comptines et des jeux de sons et d'objets, adaptés à leur curiosité et à leur émerveillement.



Cette représentation, donnée à guichet fermé, s'inscrivait dans le dispositif « Premières Pages », mené avec la Médiathèque Départementale du Rhône. Ce programme national encourage la lecture dès le plus jeune âge et valorise le plaisir de partager un livre avec son enfant.

À la fin du spectacle, les enfants nés en 2024 ont été accueillis par Monsieur le Maire, qui leur a remis l'album *Viens, mon bébé ! Come along, my baby !* de Julie Colombet.



## Âge'ilité : bouger pour mieux prévenir les chutes

Depuis début septembre, la mairie d'Arnas, en partenariat avec l'association KpAura, propose aux seniors de plus de 65 ans les ateliers collectifs « Âge'ilité », un programme gratuit de prévention des chutes. Animées par une kinésithérapeute, les séances se tiennent chaque lundi à la salle Gauguin pour deux groupes, sur un cycle de 9 rencontres. Ludiques et dynamiques, elles permettent de travailler équilibre, coordination et réflexes, tout en donnant des conseils pratiques pour sécuriser le quotidien. Une séance dédiée à l'alimentation, animée par une nutritionniste, est également prévue.



## On garde la patate : cultiver le lien avec la nature

L'association « On garde la patate » cultive bien plus que des légumes : elle aide chacun à retrouver énergie et équilibre en renouant avec la nature, les saisons et soi-même. À la ferme, petits et grands partagent ateliers parents-bébés, camps nature, séances de yoga sous les serres ou encore moments de bien-être.

En 2024-2025, l'association a organisé son festival bien-être, la fête de la courge, des matinées yoga et de nombreux ateliers nature ayant rassemblé plus de 40 familles. Véritable terrain d'expression pour bénévoles, artisans et thérapeutes, « On garde la patate » fait pousser un écosystème local joyeux et solidaire !



### Contact

[ongardelapataate@gmail.com](mailto:ongardelapataate@gmail.com)



## Le jardin, lieu de découvertes et de partages

À la demande des assistantes maternelles, une visite du jardin partagé de la Grange Perret a eu lieu en présence de la directrice du RPE, de cinq professionnelles et des enfants. Ils ont découvert les plantes aromatiques, partageant un moment convivial qui a séduit petits et grands, au point qu'une assistante a rejoint l'association.

Par ailleurs, un bac de récupération des déchets alimentaires verts est désormais à disposition des habitants du quartier et rencontre déjà un vif succès.

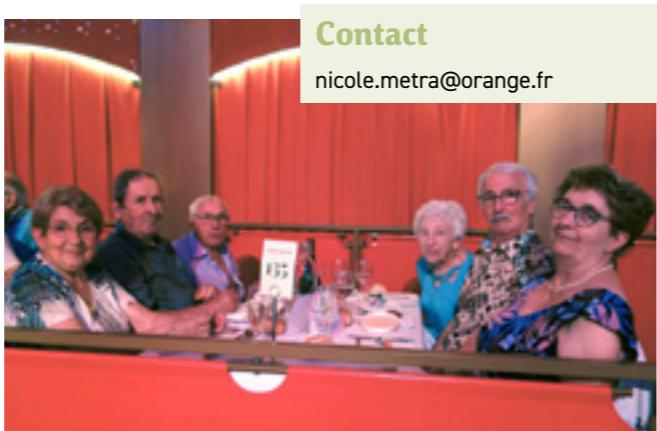
### Contact

[jardinpartage.arnas@gmail.com](mailto:jardinpartage.arnas@gmail.com)



## Une année conviviale et festive au club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié a vécu une année riche en moments partagés : en juin, sortie au « Cirque Imagine », à Lyon avec repas et spectacle cabaret, puis en août, 70 participants se sont retrouvés à l'Étang des Sources pour une journée « plein air ». En octobre, un concours de coinche a animé l'après-midi, avant le traditionnel repas de Noël qui aura lieu en décembre. Pour 2026, de nombreuses manifestations sont déjà prévues et de nouveaux adhérents ont rejoint le club qui se réunit tous les jeudis à 14h, à la salle Gauguin.



### Contact

[nicole.metra@orange.fr](mailto:nicole.metra@orange.fr)

## La Boule de la Grange Perret : passion et performance

La Boule de la Grange Perret qui compte cette saison 44 licenciés et 54 membres honoraires a eu la fierté de voir l'une de ses équipes, composée de Clément et Serge Perrin, Rénald Essertel, Dominique Mayenson et Gilles Thenon se qualifier en juillet dernier pour les championnats de France Quadrette.

Les entraînements se tiennent chaque mercredi : dès 13h30 pour les plus anciens et à 18h30 pour les autres, selon la météo. Une belle dynamique qui illustre l'engagement et la passion de tous les adhérents.

### Contact

06 84 15 71 14  
[sebastien.sonnery@free.fr](mailto:sebastien.sonnery@free.fr)

## UPA : 30 ans et une nouvelle saison lancée

Le 28 juin dernier, l'UPA a fêté ses 30 ans lors d'un gala haut en couleurs. Portés, pivots et arabesques ont enchanté un public venu nombreux applaudir ce club familial.

Depuis début septembre, 48 patineurs encadrés par 8 entraîneurs ont repris l'entraînement. Prochains rendez-vous : la soirée « galette » le 9 janvier, l'après-midi Intergénérations le 6 mai avec les maisons de retraite, puis le gala de fin juin.



## Les temps forts du comité Interclasses

Le 21 juin, notre village a renoué avec la Fête de la Musique. Dans les jardins de la mairie, habitants et amis se sont retrouvés nombreux pour une soirée festive et conviviale, première organisation réussie du comité Interclasses et de ses bénévoles.

Le 14 septembre s'est tenue la 28<sup>ème</sup> édition du Paradis et Artisanat. Entre le saucisson cuit au gène, la dégustation du « paradis » local et les stands d'artisans, la journée a comblé visiteurs et gourmands.

Le deuxième week-end de février 2026, le comité Interclasses sera à nouveau mobilisé pour la fête des conscrits, célébrant les classards de la 6 dans la plus pure tradition.

### Prochaine manifestation

Fête de la Musique  
le 20 juin 2026

Contact  
[interclassearnas@orange.fr](mailto:interclassearnas@orange.fr)

## Une nouvelle association de musique, sport et bien-être

Créée en juillet 2025, l'association Musique, Sport, Bien-être à Arnas propose dès à présent des activités autour de la santé, du mouvement et du mieux-être.

Chaque mercredi matin, des cours de Qi Gong sont dispensés, salle Utrillo par Marie-Christine et Jean-Paul, enseignants expérimentés. Le Qi Gong, discipline chinoise ancestrale, associe mouvements lents et respiration. Il contribue à renforcer les articulations, améliorer la concentration, développer l'équilibre et favoriser la circulation de l'énergie dans le corps, en lien avec la médecine traditionnelle chinoise.

L'association, fondée par trois passionnés, proposera progressivement d'autres activités comme danses traditionnelles (rendez-vous prévu au 1<sup>er</sup> trimestre 2026), nutrition et prévention santé et renforcement musculaire.



Contact  
06 17 57 37 66

## Un sapin solidaire pour nos écoles

Tout au long de l'année, les parents d'élèves du Sou des écoles s'investissent avec enthousiasme pour financer des projets pédagogiques et animer la vie scolaire.

Leur énergie permet d'offrir de beaux souvenirs aux enfants. Fidèle à la tradition, l'association organise sa vente de sapins de Noël le dimanche 7 décembre sur le parking de la halle. L'occasion de repartir avec un sapin français tout en soutenant les projets des écoles.



Contact  
[soudesecoles.arnas@gmail.com](mailto:soudesecoles.arnas@gmail.com)

# Annuaire des associations arnassiennes 2026

Associations Arnassiennes	Contact	Téléphone	Courriel
4 pattes club	Orckia Bentamra	07 70 69 52 09	4pattesarnas@gmail.com
A.V.O.C.	Gabrielle Bertoldo	06 59 87 78 56	avoc.calade@gmail.com
Agenda 30	Virginie Levillain	06 87 37 48 10	agenda30@mairie-arnas.fr
Amicales des anciens pompiers	Yves Terrier	04 74 65 00 30	yves.terrier1948@yahoo.fr
Arnas Plein Air	Natalia Gonzalez	06 59 59 97 17	natgonzalez19@yahoo.fr
Arnas Shamrock	Delphin Rouane	06 45 04 45 16	arnas-shamrock@outlook.com
Arnas Solidarité	Vincent Lavenet	07 70 20 51 04	arnassolidarite@gmail.com
Assistantes maternelles	Chantal Debize	06 72 95 49 18	ass.mat.chantal@gmail.com
Atelier du mouvement	Bernadette Augey	04 74 68 24 25	bernadette.augey@laposte.net
Beaujol'Air	Bernadette Voisin	06 17 59 06 19	bernadette69arnas@outlook.fr
Boule de la Grange Perret	Marc Aymain	06 42 60 76 17	marc.aymain@gmail.com
Chant'Arnas	Philippe Martin	06 32 05 28 69	martin69830@gmail.com
Club de l'Amitié	Nicole Charton	06 76 50 34 87	nicole.metra@orange.fr
Comité des fêtes	Michel Longvert	06 82 69 92 51	comitedesfetes.arnas@orange.fr
Danses et d'ailleurs	Gladys Marquet	06 45 84 67 99	deda@assodeda.com
Ecce Musica	Nathalie Pequignot	06 81 39 95 74	nathalie.pequignot@gmail.com
Football club Denicé Arnas	Michaël Ratignier	06 60 85 49 13	michael.ratignier@allianz.fr
Gym détente	Bernadette Blain	07 87 94 40 51	blainbernadette@yahoo.com
Jardins partagés	Philippe Venet	06 04 14 08 60	Jardinpartage.arnas@gmail.com
Judo club	Marc Pelletier	06 30 03 80 85	marcjudo@wanadoo.fr
Krav Maga	Sylvain Piotte	06 50 49 39 07	sylvain@kravmaga-villefranche.fr
Les Pétroleuses du Val de Saône	Gérard Durozet	06 81 64 82 95	petroleusesvaldesaone@gmail.com
Memo Memoa	Huriyé Kozan	06 49 86 89 07	associationmemomemoa@gmail.com
On garde la patate	Méjane Bertrand	06 46 55 85 06	ongardelapatate@gmail.com
Pop forme	Valérie Opinel	06 82 12 14 75	studioforme@wanadoo.fr
Qi Gong	Gilles Ferrand	06 17 57 37 66	ferrandgilles@neuf.fr
Rotary Club	Christian Guillarme	06 88 07 72 19	guillarme.christian@orange.fr
Société de chasse	Martial Forest	06 71 17 35 14	martial.forest1@orange.fr
Sou des écoles	Hélène d'Ascenzo	06 61 86 30 61	soudesecoles.arnas@gmail.com
Tennis club	Sébastien Tixier	06 66 32 31 33	tennisclublacenas@fft.fr
UNC	Didier Bonnet	07 69 19 03 65	bonnet69@orange.fr
Union des Patineurs d'Arnas	Colette Laforet	06 81 37 18 75	upa.69400@gmail.com
Classes			
Interclasses	Philippe Jamey	06 41 50 99 45	interclassearnas@orange.fr
Classe « 0 »	Michel Brachet	06 43 16 77 88	classeen0arnas@gmail.com
Classe « 1 »	Jessica Demare	06 80 37 94 48	amicaleclasseen1arnas@gmail.com
Classe « 2 »	Marc Raber	07 83 26 63 62	classesen2arnas@hotmail.fr
Classe « 3 »	Camille Leprest	07 82 06 81 07	camille.leprest@gmail.com
Classe « 4 »	Cyril Schweig	06 62 33 91 54	amicale4.arnas@gmail.com
Classe « 5 »	Laura Charbonnel	07 85 69 40 63	lauraecharbonnel@gmail.com
Classe « 6 »	Christian Brossette	06 95 70 84 39	cricri.bro7@yahoo.fr
Classe « 7 »	Patricia Jamey	06 58 12 74 77	lasuperclasse7@gmail.com
Classe « 8 »	Eric Ferrand	06 86 98 68 37	ericferrand@neuf.fr
Classe « 9 »	Franck Voisin	06 32 08 17 17	classeen9arnas@gmail.com

# Forum des associations

**Fidèles à une tradition, désormais bien établie, les associations de la commune ont présenté leurs activités au public qui a, ainsi, pu découvrir la richesse du tissu associatif local.**



# LES BRÈVES

## DU TERRITOIRE



ACTUALITÉS, SERVICES ET  
ÉVÉNEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION VILLEFRANCHE  
BEAUJOLAIS SAÔNE

- **Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat**

### UN NOUVEAU CADRE POUR LES 18 COMMUNES

Le Conseil communautaire a définitivement approuvé le **Plan local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat (PLUiH)** au terme d'une enquête publique qui a mobilisé 340 habitants.

**Trois objectifs majeurs :** • améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants ; • favoriser le développement économique local ; • préserver les ressources naturelles et les paysages. Pour les particuliers, les communes, les entreprises ou encore les porteurs de projets, un nouveau cadre s'applique sur les

18 communes. Document de référence, le PLUiH s'applique à toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, divisions de parcelles, etc.) pour agrandir votre maison, aménager des combles, construire un garage, modifier des façades ou changer vos fenêtres, installer un abri de jardin ou une clôture, poser des panneaux solaires, etc.

► Pour retrouver les documents constitutifs du PLUiH : [agglo-villefranche.fr](http://agglo-villefranche.fr) - rubrique Urbanisme

- **Tri et valorisation des déchets alimentaires**

### À CHACUN SA SOLUTION !



© Adobe Freely - Image générée à l'aide de l'IA

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT pour acquérir votre composteur individuel :



La Communauté d'agglomération propose à ses habitants trois solutions de compostage complémentaires. À Arnas, il est possible de déposer ses déchets alimentaires dans l'une des deux bornes d'apport volontaire présentes sur la commune.

Déposer ses déchets alimentaires dans le **composteur partagé installé en face de l'Escale** est également possible, tout comme l'achat d'un **composteur individuel** proposé au prix de 20€ (56€ sont pris en charge par la Communauté d'agglomération), et distribués au Palais Omnisports de l'Escale à Arnas après réservation sur le site [agglo-villefranche.fr](http://agglo-villefranche.fr) via un formulaire.

- **Développement durable**

### UNE SECONDE VIE POUR LES EAUX USÉES

Grâce aux travaux réalisés à la Station de traitement des eaux usées de Villefranche, une partie des eaux usées traitées pourront être maintenant recyclées et réutilisées, plutôt que d'être rejetées dans la Saône.

Celles-ci seront stockées et réutilisées pour des besoins extérieurs qui ne nécessitent pas d'eau potable comme l'arrosage des espaces verts, le nettoyage des rues, ou bien le refroidissement des tours d'incinération des déchets du SYTRAIVAL.

Chaque année, ce sont jusqu'à 50 000 mètres cubes d'eau recyclée qui pourront être ainsi réutilisés.



- **l'ampli 2026**

### LES CANDIDATURES SONT OUVERTES !



Après 3 millésimes, dont le dernier a sacré « Stèn » et « le Fou du roi », « l'ampli » est de retour pour une 4<sup>e</sup> édition. ► Objectif : faire éclore les nouveaux talents du territoire.

L'appel à candidatures s'étend du 29 septembre au 7 décembre 2025. Les candidats peuvent déposer leur dossier incluant le dépôt d'au moins deux titres de

musique sur [agglo-villefranche.fr](http://agglo-villefranche.fr). Après une pré-sélection par un jury de professionnels et par le public, 6 groupes seront retenus et se produiront lors des prochains concerts tremplins en avril 2026. À l'issue, le jury choisira ses deux lauréats, Or et Argent 2026.

« l'ampli » s'adresse aux musiciens amateurs de 15 à 30 ans, se produisant en solo ou en groupe. Chaque candidat ou au moins un membre du groupe doit résider, travailler ou être scolarisé sur le territoire de la Communauté d'agglomération.

Pour candidater : [agglo-villefranche.fr](http://agglo-villefranche.fr)



- **Mobilités**

### viavélo

#### EN TOUTE LIBERTÉ

Téléchargez l'application viavélo dès maintenant :



Depuis la rentrée de septembre 2025, Viavélo, le nouveau service de location de vélos en libre-service de la Communauté d'agglomération est disponible.

Grâce aux 24 stations réparties sur Villefranche, Arnas (à la mairie et à l'Escale), Gleizé et Limas, louez facilement un vélo électrique et déplacez-vous autrement, tout en gagnant du temps et en faisant des économies.

En plus du service de location en libre-service, 35 vélos électriques sont proposés à la location de 1 semaine à 3 mois, exclusivement réservés aux habitants du territoire.

### UNE NOUVELLE OFFRE DEPUIS LA RENTRÉE

Au 1<sup>er</sup> septembre 2025, les trois réseaux TCL, Cars du Rhône et Libellule, ont fusionné pour ne former qu'un seul et même réseau. Cette réorganisation entraîne une nouvelle gamme de tarifs qui prévoit notamment la **gratuité pour les enfants âgés de 4 à 10 ans inclus sur tout le réseau TCL unifié**.

Si la numérotation des lignes change, les itinéraires, eux, restent les mêmes. En parallèle, un **nouveau parc relais (P+R)** a également ouvert à Arnas près de l'Escale. À proximité de la ligne de bus TCL 152, renforcée cet été, et de la station Viavélo, il offre des solutions de déplacements complémentaires à la voiture.

Arnas bénéficie également du **Transport à la demande** avec un nouvel arrêt ajouté à la Grange Perret.



# Temps forts 2025-2026

NOVEMBRE 2025

- ~~~~~
- Jeudi 20 :** Sortie du Beaujolais Nouveau - Comité des fêtes
  - Samedi 22 :** Marathon du Beaujolais
  - Dimanche 23 :** Vente de diots/crozets - Classes en 0
  - Samedi 29 :**
    - Permanence Repair café
    - Soirée dansante - Classes en 6
  - Dimanche 30 :** Marché Canadien - Classes en 3

DÉCEMBRE 2025

Vendredi 5 & samedi 6 : Téléthon

- Dimanche 7 :**
  - Vente d'huîtres - Classes en 2
  - Vente de sapins de Noël - Sou des Ecoles**Mercredi 10 :** Matinée jeux - Médiathèque  
**Vendredi 12 :** Arbre de Noël - Sou des Écoles  
**Samedi 13 :**
  - Marché de Noël - Comité des fêtes
  - Présentation publique vitraux église
  - Concert Chant'Arnas**Vendredi 19 :** Vente de produits de la mer - Classes en 0

JANVIER 2026

- ~~~~~  
**Samedi 10 :** Vœux de la municipalité et accueil des nouveaux arrivants  
**Samedi 17 :** Permanence Repair café

FÉVRIER 2026

- ~~~~~  
**Du 6 au 8 :** Fête des classes en 6  
**Dimanche 8 :** Vente d'huîtres - Société de chasse  
**Samedi 21 :** Soirée de l'humour - Comité des fêtes  
**Dimanche 22 :** Thé dansant - Comité des fêtes

MARS 2026

- ~~~~~
- Dimanche 1<sup>er</sup> :** Vide grenier - Classes en 3
  - Dimanche 8 :** Vente d'andouillettes - Classes en 7
  - Samedi 14 :**
    - Permanence Repair café
    - Symp'HATrick - Arnas Shamrock
  - Dimanche 15 :**
    - Loto - Classe en 1
    - Élections municipales - 1<sup>er</sup> tour
  - Dimanche 22 :** Élections municipales - 2<sup>ème</sup> tour
  - Samedi 28 :** Concours de coinche - Classes en 4
  - Samedi 28 et dimanche 29 :** Salon des vins - Rotary

AVRIL 2026

- ~~~~~
- Samedi 4 & dimanche 5 :** Salon des Z'Arts Zen
  - Samedi 11 & dimanche 12 :** Salon du mineraï
  - Dimanche 19 :**
    - Loto - CAPE
    - Vente de chili con carne - Classes en 8
  - Samedi 25 :** Boum déguisée - Sou des écoles

Retrouvez tous  
les événements sur  
l'agenda Illiwap



ARNAS LE MAG'

Magazine d'informations municipales / Novembre 2025

Directeur de publication : Michel ROMANET-CHANCRIN

Rédaction, documentation, diffusion : Patrick BOIRAUD, commission communication mairie d'Arnas

Crédits photos : Mairie d'Arnas, Associations, Le Progrès/Marie-Noël Toinon, Focus Ultimate, AdobeStock.

Conception, réalisation : Antigone Communication - 3, rue Auguste Pinton - 69008 LYON

Impression : Imprimerie Augagneur - 704, rue Lamartine - 69400 VILLEFRANCHE